

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

I Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	13 novembre 2013	
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	De : 13 mai 2013	Au : 18 mai 2013

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	F.J. M. Perrault	F.J. M. Perrault
Directeur sectoriel	K. Bedoumra	M. El Azizi
Responsable sectoriel	A. Beileh	A. Bahri
Coordinateur d'activités	T. Damhaug	J.M. Ossete
Coordinateur d'activités suppléant	P. Akari	F.D. Bougaire
Chargé d'équipe chargée du RAP		J.M. Ossete
Membres de l'équipe chargée du RAP		F.D. Bougaire, B. Zali Zali

C Données du projet

Nom du projet : Amélioration des capacités de la CICOS pour la gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo (CICOS-ACC)		
Code du projet : P-ZI-EAZ-011	Numéro du don : 5600155000651	
Type de projet : Multinational	Secteur : Multi-secteurs Eau	
Pays : Multinational (République Démocratique du Congo, République du Congo, République du Cameroun et République Centrafricaine)	Catégorisation environnementale (1-3): 3	
Étapes du traitement (prêt)	Événements clés (prêt)	Date de décaissement et de clôture (prêt)
Date d'approbation :	Montants annulés:	Date initiale de décaissement :
Date de signature :	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture :
Date d'entrée en vigueur :	Restructuration (<i>préciser la date et le montant concerné</i>):	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement :	Prorogations (<i>préciser les dates</i>) :	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) :
Date réelle du premier décaissement :		
Étapes du traitement (don)	Événements clés (don)	Dates de décaissement et de clôture (don)
Date d'approbation : 17/05/2007	Montants annulés : € 92 252,24	Date initiale de décaissement : 12/09/2007
Date de signature : 01/06/2007	Financements complémentaires:	Date initiale de clôture : 31/12/2008
Date d'entrée en vigueur: 01/06/2007	Restructuration (<i>préciser la date et le montant</i>)	Délai révisé du décaissement (<i>si</i>

	<i>concerné) :</i>		<i>applicable) :</i>	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 30/07/2007	Prorogations (<i>préciser les dates</i>): <ul style="list-style-type: none"> • 1er report jusqu'au 31/03/2010 • 2ème report jusqu'au 30/11/2010 		Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) : 30/11/2010	
Date réelle du premier décaissement: 24/08/2007				
Source de financement (UC):	Montant décaissé (montant, UC) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (UC) :	Pourcentage non décaissé (%) :
Prêt :				
Don :	€ 362 747,76	79,72 %	€ 92 252,24	20,28 %
Gouvernement (CICOS):	€ 16 211,33	32,42 %	€ 33 788,67	67,58 %
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	€ 378 959,09	75,04 %	€ 126 040,91	24,96 %
Source de financement (UC) :	Montant engagé (UC) :	Pourcentage engagé (%) :	Montant non engagé (UC) :	Pourcentage non engagé (%) :
Prêt :				
Don : AWF	€ 314 795,71	69,19 %	€ 140 204,29	30,81 %
Gouvernement (CICOS):	€ 16 211,33	32,42 %	€ 33 788,67	67,58 %
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaires ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	€ 331 007,04	65,55 %	€ 173 992,96	34,45 %
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)				

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Ingénieur eau et assainissement, FAE	F.D. Bougaire	11/09/2013	Plusieurs commentaires et revue du draft du PCR
Ingénieur eau et assainissement, CDFO	B. Zali Zali	11/09/2013	Plusieurs commentaires
Chef des opération eau, FAE	J.M.Ossete	11/09/2013	Commentaires divers
Coordinatrice	A. Bahri	18/09/2013	Commentaires divers
Directeur régional	M. Kanga	21/11/2013	Pas de commentaires
Directeur, OWAS/FAE	M. EL Azizi	05/03/2014	Pas de commentaires

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3 (satisfaisant)	L'objectif de développement du projet CICOS-ACC est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des populations riveraines à travers le renforcement des capacités de la CICOS pour la

gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo. Plus particulièrement, le projet apporte une réponse effective aux constatations suivantes :

- Absence de données et d'informations pertinentes sur le bassin centralisées au niveau de la CICOS ;
- Besoin d'établir avec les pays riverains du bassin et des organisations internationales des protocoles d'accord en vue de collecter et de centraliser les études et les documents techniques pertinents à la CICOS ;
- Besoin d'amorcer le processus d'atténuation des lacunes observées dans les pays riverains du bassin en matière de gestion de l'information technique ;
- Besoin de combler le vide actuel en matière de données hydrologiques en installant une première station HYCOS dans le bassin du Congo ;
- Besoin de disposer d'informations fiables sur les activités socio-économiques et les questions de genre compte tenu de leur importance pour la réduction de la pauvreté.

Le projet CICOS-ACC constitue une étape préliminaire nécessaire en vue de l'élaboration d'un plan d'action stratégique de gestion durable du bassin du Congo (PAS), projet également soutenu par la FAE, les deux projets marquant des pas décisifs vers la transformation de la CICOS en un « véritable Organisme du Bassin ».

Le projet répond également à la volonté des différentes parties prenantes du bassin de mieux appréhender les ressources et les potentialités en eau du bassin du Congo et s'inscrit parfaitement dans l'axe prioritaire d'intervention du NEPAD pour ce qui concerne la gestion des eaux transfrontalières en Afrique d'une part, et des priorités de la FAE en matière de dynamisation des connaissances et des capacités en GIRE d'autre part.

* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3 (satisfaisant)	<p>Les différentes concertations menées avec toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources en eau du bassin du Congo et la mission d'identification de la FAE organisée auprès de la CICOS en mai 2006 ont révélé l'insuffisance des connaissances relatives aux ressources en eau et à leur impact sur les activités socio-économiques des populations riveraines du bassin.</p> <p>Ces constats ont conduit à la formulation de ce projet dont les objectifs spécifiques sont : (1) la mise en place d'un système d'observation hydrologique du bassin du Congo ; (2) l'acquisition des connaissances sur la situation socio-économique et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo ; et (3) l'évaluation des données et des informations sur le bassin du Congo. La réalisation de ces différents objectifs alignera le bassin du Congo sur la plupart des autres bassins hydrographiques transfrontaliers qui disposent déjà de dispositifs performants pour la connaissance, le suivi et le développement de la ressource.</p> <p>La pertinence de ce projet réside donc dans sa capacité à doter la CICOS de stations hydrologiques de mesure du type HYCOS ainsi que des compétences dans les différents pays membres. En effet, l'installation de ces stations de mesure vient améliorer la qualité des informations hydrologiques nationales et régionales. En outre, l'installation et l'opérationnalisation d'un centre régional HYCOS au niveau du Secrétariat Général de la CICOS contribue de façon pérenne au renforcement des capacités des acteurs.</p> <p>De plus, l'étude socio-économique et genre doit constituer un outil d'aide à la décision tout en fixant l'opinion tant nationale qu'internationale sur les préoccupations des populations riveraines du bassin Congo et les actions à mener afin d'améliorer leurs conditions de vie. Enfin, la constitution d'une base des données ainsi que d'un centre de documentation fera de la CICOS une institution de référence et, par conséquent, conduira à l'ancrage institutionnel et technique de la CICOS en tant que véritable organisme de bassin.</p>

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Pertinence de l'objectif de	1) Une meilleure connaissance des ressources et des potentialités	1) CICOS; Pays,

développement du projet	du bassin du Congo constitue un facteur critique pour la gestion durable des ressources du bassin et l'amélioration du bien-être des populations riveraines	institutions et populations riverains
2) Pertinence de l'objectif du projet	2) L'établissement et la gestion d'une base de données et d'informations constituent des éléments fondamentaux pour une planification fiable de la gestion des ressources en eau du bassin du Congo	2) Etats membres, Institutions et populations riveraines
3) Pertinence de la conception du projet	3) La fourniture à la CICOS et à ses partenaires des moyens matériels adéquats et le renforcement des compétences de leur personnel améliorent le système de collecte, de traitement et de la gestion des données hydrologiques	3) CICOS ; Pays et institutions riverains ;
4) Alignement avec les priorités NEPAD, AMCOW, FAE, CICOS	4) Le projet CICOS-ACC est bien aligné aux préoccupations et priorités de tous ces organismes, notamment en ce qui concerne la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et l'amélioration des processus de planification et de développement du bassin fondés sur des informations actualisées et fiables	4) CICOS ; FAE-BAD ; AMCOW ; NEPAD
5) Cohérence avec la vision régionale de la gestion de l'eau	5) Les résultats du projet contribuent à la transformation organisationnelle de la CICOS en véritable organisme de bassin et fera de la CICOS le centre de référence pour ce qui concerne les informations et connaissances sur le bassin du Congo	5) CICOS; Pays, institutions et populations riverains

B Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires

Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.

Le projet vise l'amélioration des capacités de la CICOS pour la gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- 1) la mise en place d'un système d'observation hydrologique du bassin du Congo comportant notamment la réhabilitation de stations hydrologiques dans le bassin du Congo et la mise en route d'une phase pilote du projet Congo-HYCOS;
- 2) l'acquisition des données pour mieux connaître la situation socio-économique et les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo ; et
- 3) la mise sur pied des bases pour l'évaluation, le recensement et la valorisation des données et informations sur le bassin du Congo.

Pour ce qui est du premier objectif, quatre sites (un par pays membre) d'implantation des stations HYCOS ont été identifiés en collaboration avec les services nationaux respectifs. Les équipements hydrologiques de type HYCOS ont été acquis par le projet et livrés aux pays membres. Les licences pour l'exploitation des stations ont aussi été obtenues. Mais seulement une seule station (celle de Bangui sur l'Oubangui en RCA)¹ des quatre réceptionnées a été installée. Des installations n'ont pas été réalisées dans les trois autres pays. En République du Congo et en RDC les sites retenus ont été aménagés, mais non conformément aux prescriptions techniques. Le Cameroun n'a pas aménagé son site à Mouloundou sur la Ngoko. En revanche, les mobiliers et équipements pour le centre régional HYCOS situé au secrétariat de la CICOS ont été acquis et le matériel informatique installé. Cependant, on note que les

¹ Cependant, il s'est révélé par la suite que l'installation de cette PCD n'a pas tenu compte des basses eaux ; de fait elle ne fonctionnait pas correctement en périodes d'étiages

deux ateliers de formation du personnel des services hydrologiques nationaux et du centre régional de la CICOS n'ont pas eu lieu.

La dimension genre a été prise en compte dans la formulation du projet, car sa deuxième composante lui est spécifiquement consacrée. Mais cette composante est restée inachevée en termes de capitalisation et de dissémination de résultats. En effet, les résultats provisoires des travaux des consultants recrutés pour réaliser le diagnostic socio-économique et des questions de genre des populations riveraines n'ont pas été validés à l'atelier de validation et de restitution tenu les 13 et 14 septembre 2010. L'amélioration et l'enrichissement des travaux exigés par l'atelier n'ont pas été réalisés et les versions finales des rapports n'ont pas été déposés à la CICOS². De fait on ne dispose pas de résultats diffusables auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et autres parties prenantes. Par ailleurs, bien que la dimension genre ait été prise en compte au moment des appels de candidatures au niveau de la cellule d'exécution, où les candidatures féminines ont été encouragées, aucune femme n'a été retenue lors du recrutement.

Quant à la réalisation du troisième objectif, un accord cadre entre les quatre Etats membres a été signé mais l'établissement d'accords spécifiques entre la CICOS et les structures nationales et régionales détentrices des données et des informations sur le bassin n'a pas abouti. De fait, la collecte des données spécifique dans les pays, la création d'un Système d'Information du Bassin du Congo (SIBCO) et la centralisation et l'analyse des données et informations collectés au niveau du SIBCO ne sont que partiellement achevées.

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
1) L'amélioration des compétences, des connaissances et des systèmes d'information conduit à une meilleure planification des projets de développement pour la gestion durable du bassin du Congo					1) Les conditions pour permettre la formulation des meilleures politiques et stratégies de gestion du bassin ne sont que partiellement réunies. Certes, les capacités professionnelles du personnel, aussi bien au niveau national que régional, ont été renforcées. Mais la collecte et l'exploitation des données hydrologiques ont été compromises et l'étude socio-économique et genre n'a pas été achevée.	

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 1: Les stations pilotes du système d'observation			50%	Bien que les équipements et matériels nécessaires pour l'établissement de ces stations aient été acquis, leur installation et mise en	

² Jusqu'à la fin, la mission n'a pu entrer en possession du rapport final de l'étude socioéconomique et du genre

<p>hydrologique du bassin du Congo (Congo-HYCOS) sont installées et opérationnelles</p>	<p>Quatre sites d'implantation des stations HYCOS (un par pays membre) ont été identifiés en collaboration avec les services nationaux respectifs.</p> <p>Les équipements hydrologiques de type HYCOS ont été acquis et livrés aux pays membres. Mais seulement la station en RCA a été installée. Des installations n'ont pas été réalisées dans les 3 autres pays.</p> <p>Le mobilier et l'équipement pour le centre régional HYCOS ont été acquis et le matériel informatique installé.</p> <p>Les deux ateliers de formation du personnel des services hydrologiques nationaux et du centre régional de la CICOS n'ont pas eu lieu.</p>	<p>Les sites d'implantation des stations hydrologiques automatiques sont identifiés et leur état évalué</p> <p>Les stations hydrologiques automatiques HYCOS complètes avec des équipements connexes sont acquises et installées sur les sites sélectionnés.</p> <p>Le centre régional pilote HYCOS est établi au Secrétariat général de la CICOS</p> <p>Deux ateliers de formation sont organisés pour le personnel des services hydrologiques des pays membres et ceux du centre régional CICOS</p>		<p>route n'ont pas été réussies dans aucun des quatre pays membres. Seule la station en RCA a été mise en place, mais ne fonctionnait pas correctement en raison d'un problème d'étalonnage¹. Est-ce une réflexion de la non-fonctionnalité des services hydrologiques dans les différents pays, conséquence de l'insuffisance des moyens qui leur est accordés par les Etats ? Par ailleurs, la non-réalisation des formations prévues sur les thèmes comme la gestion des bases de données hydrologiques et la maintenance des réseaux hydrologiques n'est pas un gage de sérieux et aussi entrave un retour des investissements déjà consentis pour acquérir les équipements et matériels.</p> <p>¹ Il y avait même une crainte que la station soit vandalisée suite aux événements survenus en RCA en début de l'année 2013</p>	
<p>Produit 2: Les études sur la situation socio-économique et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin sont produites et les résultats diffusés</p>	<p>Les consultants recrutés pour effectuer ces diagnostics ont réalisé des études mais leurs travaux n'ont pas été validés à l'atelier de validation et</p>	<p>Des consultants chargés de réaliser ces études sont sélectionnés. Les travaux effectués sont soumis à l'appréciation d'un atelier de</p>	<p>25%</p>	<p>Le rapport sur la situation socio-économique du bassin et sur les questions de genre des populations riveraines est resté inachevé en termes de capitalisation et de dissémination de résultats. Par conséquent, les décideurs, planificateurs, chercheurs et autres parties prenantes sont privés des données et d'informations de base, éléments essentiels pour une bonne planification du développement et de la gestion durable du bassin du Congo.</p>	

	de restitution du septembre 2010. L'enrichissement des travaux exigés par l'atelier n'ont pas été réalisés.	validation. Après approbation, les résultats sont disséminés auprès des différentes parties prenantes.			
Produit 3: Les données et informations sur le bassin du Congo sont recensées, collectées et centralisées à la CICOS	Seulement un accord cadre entre les quatre Etats membres a été signé. La création d'un Système d'Information du Bassin du Congo (SIBCO) et la centralisation et l'analyse des données au niveau du SIBCO ne sont que partiellement achevées.	Des protocoles d'accords sont établis avec les partenaires identifiés pour le recensement et la collecte de données et d'informations. Une base de données et un centre de documentation pilotes sont établis auprès de la CICOS. Cinq rapports préliminaires d'analyse des données sont produits (1 par pays membre + 1 pour l'Angola).	50%	L'établissement d'accords spécifiques entre la CICOS et les structures nationales et régionales détentrices des données et des informations sur le bassin n'a pas abouti. De fait, la collecte des données spécifiques dans les pays, la création d'un Système d'Information du Bassin du Congo (SIBCO) et la centralisation et l'analyse des données et informations collectés au niveau du SIBCO ne sont que partiellement achevées.	

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
2 (insatisfaisant)	Les réalisations du projet ne permettent pas d'atteindre les objectifs pour lesquels il a été conçu : A savoir, combler les lacunes en ce qui concerne des données et d'informations sur l'état des ressources en eau dans le bassin du Congo et mieux comprendre les conditions socio-économiques et la dimension genre au sein des populations riveraines. Le projet devait aussi aider les pays membres à amorcer des solutions à l'état précaire des réseaux de collecte et de transmission de données hydrologiques à l'échelle du bassin du Congo et à mettre en place des systèmes efficaces de gestion des données. En instaurant une base de données fiables, le projet devait ainsi contribuer à mieux élaborer des projets liés à la mise en œuvre du plan d'action stratégique de gestion durable du bassin du Congo (PAS). Mais les performances de ce projet CICOS-ACC ont été en deçà des attentes.

5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
		Les formations prévues en gestion des bases de données hydrologiques et en maintenance des réseaux hydrologiques n'ont pas eu lieu	La proportion de femmes dans les différents service n'est pas connue	Les agents des services hydrologiques nationaux et du centre régional HYCOS.

		L'étude socio-économique et du genre n'est pas terminée	Des femmes sont probablement touchées par les enquêtes ?	Environ 80 millions d'habitants riverains du bassin du Congo
--	--	---	--	--

6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
1) Manque de suivi des consultants engagés pour réaliser les études socioéconomiques et genre.	Technique et Administratif	Négatif	Elevé
2) La sous-estimation de la ligne budgétaire pour l'acquisition des stations HYCOS ; le montant prévu pour l'installation des stations a dû être utilisé pour l'acquisition des stations. Les dites stations sont alors restées non-installées, les Etats membres n'étant pas en mesure de prendre en charge l'installation.	Financier et Technique	Négatif	Elevé
3) Un compte en banque qui satisfait aux critères de la BAD-FAE a été ouvert à Brazzaville en République du Congo, donc en dehors du lieu du siège de la CICOS à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Ce qui a induit des frais et des charges récurrentes élevés, surtout liées aux transferts de fonds entre les états membres.	Financier	Négatif	Moyen
4) Les différents changements intervenus à la tête de l'équipe dirigeante du projet suite aux démissions inattendues des chargés des projets	Socio-professionnel, Gestion du projet	Négatif	Elevé
5) Changement du SG/CICOS et les difficultés de transfert des responsabilités	Administratif	Négatif	Moyen
6) La lenteur administrative de la part de la FAE pour répondre aux sollicitations du projet telles que l'émission des avis de non objection relatifs aux dossiers d'appel, l'approbation de certains actes administratifs comme le changement de signataires et le traitement des dossiers de décaissements de fonds.	Administratif et financier	Négatif	Elevé
7) Les retards dans l'exécution du projet ont résulté en des prorogations successives	Administratif et financier	Négatif	Elevé

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1) Compétences et connaissances des responsables de projet relatives au respect des procédures de gestion des projets BAD/FAE	1) La formation des responsables du projet en procédures BAD/FAE au démarrage du projet et la mise à leur disposition des outils adaptés à leurs besoins dont un manuel de procédures facilite la bonne mise en œuvre du projet	BAD/FAE et CICOS
2) Rémunération des charges de travail supplémentaires accomplis par les gestionnaires du projet et le personnel méritant au sein de la structure d'exécution	2) La disponibilité budgétaire pour couvrir le fonctionnement et les frais de gestion du projet, y compris le paiement, au besoin, des primes et indemnités améliore les conditions de travail au sein du projet ; le suivi de l'utilisation de telles	BAD/FAE et CICOS

3) Qualité des dossiers destinés à l'approbation de la BAD/FAE	provisions par la suite est indispensable. 3) La meilleure préparation des dossiers par les gestionnaires du projet et l'obligation de réaction de la FAE dans un laps de temps convenu entre les deux parties contribueraient à réduire les délais de traitement de ces dossiers	BAD/FAE et CICOS
4) Impacts des changements des chargés de projet, aussi bien au sein de l'agence d'exécution qu'au niveau du bailleur (task managers)	4) L'exigence d'une passation de dossiers en bonne et due forme entre les anciens et les nouveaux responsables au moment des départs/mutations pourrait faciliter une transition harmonieuse des responsabilités	BAD/FAE et CICOS
5) Mal-estimation de certaines lignes budgétaires lors de la préparation du projet. ex., le budget relatif à l'installation des stations hydrométriques a été utilisé pour combler l'insuffisance du budget prévu pour l'acquisition de ces stations	5) L'adoption, en temps opportun, des dispositions appropriées peut pallier aux effets d'ajustements budgétaires qui deviennent nécessaires au cours de l'exécution du projet ; en particulier, les impacts adverses sur la réalisation de certaines autres activités	BAD/FAE et CICOS

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
12 mois	40 mois (30/07/2007 au 30/11/2010)	0,30	1 (très insatisfaisant)

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le projet a connu des retards importants dans sa mise en œuvre. La cause principale semble être la lenteur administrative dans le traitement des dossiers au niveau de la FAE, en particulier l'émission des avis de non-objection (ANOB), le réapprovisionnement du compte spécial du projet et la validation des rapports d'allocation des marchés. Cette situation a conduit à des prorogations du calendrier d'exécution et des délais de décaissements du projet qui, à leur tour, ont nécessité des réallocations budgétaires. Il y a donc lieu de bien caler la durée prévisionnelle du projet par rapport au volume d'activités, à l'enveloppe financière et au degré d'expérience de l'équipe dirigeante dans la gestion des projets FAE-BAD.

Le projet aurait pu gagné en efficience si on avait prévu la formation des cadres exécutants et la fourniture des outils adaptés au moment de démarrage du projet et non pas à mi-parcours. En effet, la formation des cadres du projet en procédures BAD n'a été entamée qu'après la première mission de supervision en avril 2008, presque à mi-parcours du calendrier d'exécution initial.

De plus, la démission des chargés de projet au niveau de la cellule de gestion ainsi que les changements intervenus à la tête de la CICOS ont impacté négativement la dynamique d'exécution du projet.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
$(50+25+50)/3=41,67\%$	65,55 %	$41,67/65,55=0,64\%$	2

(insatisfaisant)

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Les conditions préalables exigées par la BAD/FAE, comme l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale acceptable à la BAD, ont été remplies et le premier décaissement des fonds a été rapidement débloqué. Mais le décaissement de la deuxième tranche a mis 8 mois entre la demande de reconstitution soumise en octobre 2009 et la réception de fonds intervenue seulement en mars 2010. Notons aussi que la tenue des comptes du projet dans une banque commerciale domiciliée à Brazzaville au lieu de Kinshasa, lieu du siège du projet, a entraîné des frais financiers importants liés notamment aux transferts entre les monnaies des pays membres.

Les difficultés déjà évoquées (ex. dossiers incomplets, réactions tardives de la part de FAE) ont eu pour effet des retards de certaines activités du projet, le bouleversement de son calendrier d'exécution et des prorogations de la date limite de décaissement, tout ceci a fait allonger la durée du projet.

Mais ce n'est pas pour autant que tous les objectifs du projet ont été atteints. En fait, le taux d'absorption du projet a été tel que, finalement, environ 20 % du don a dû être annulé. Pourtant les études sur la situation socio-économique et le genre n'ont pas été terminées, les stations HYCOS non-installées, les formations non tenues.... De plus, il reste un solde positif dans la rubrique « travaux » alors qu'il y a apparemment eu (selon les responsables du projet) des difficultés financières pour l'installation des stations HYCOS ; d'autre part, la rubrique « fonctionnement » est en dépassement de 34 %.

Par ailleurs, on note que les consultants en charge du volet socio-économique et genre ont été recrutés sans qu'un contrat ne soit signé (cf. lettre du 30/09/2011 portant objet « Rapport d'audit ex-post des acquisitions du projet CICOS 2-ACC pour la période de 15 mois close le 31 décembre 2010). En revanche, les consultants ont été rémunérés¹.

¹ Nous avons évoqué cette question lors de notre entretien en fin de séjour avec Monsieur le Secrétaire Général de la CICOS ; il s'est engagé à donner suite une fois qu'il ait pris connaissance des détails de ce dossier, l'essentiel du déroulement du projet ayant eu lieu antérieurement à sa prise de fonction à la tête de l'institution

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
Sans objet	Sans objet	Sans objet
Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)		
Sans objet		

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
2 (insatisfaisant)	Le projet n'a pas totalement réussi à mettre en place un système continu de collecte et de transmission de données hydrologiques sur le bassin du Congo qui devait permettre un suivi hydrologique efficace et une planification fiable des projets de développement du bassin. De plus, les études socio-économiques et genre qui devaient fournir des informations objectives pour constituer une base fiable pour le développement d'un programme cohérent de lutte contre la pauvreté axé sur l'équité de genre n'ont pas été terminées.

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Respect du budget et du calendrier d'exécution du projet	1) Une bonne évaluation analytique des activités à réaliser et le temps et les coûts y afférents lors de l'étude de faisabilité du projet favorisera le respect du budget et calendrier. De plus, une planification rapprochée des activités et des	BAD/FAE et CICOS

	tâches guidera l'allocation des ressources et l'exécution à court terme.	
2) Retards du traitement des dossiers soumis à l'approbation de la FAE	2) La formation adaptée destinée aux gestionnaires de projet lors de son démarrage permet d'améliorer la qualité de préparation des dossiers.	BAD/FAE et CICOS
3) Mutations et départs (parfois précipités) des responsables chargés de l'exécution du projet.	3) La prise en compte explicite des risques de mutations et de changements du personnel lors de l'évaluation du projet et prévoyant des mesures pour pallier à de telles situations peuvent minimiser les désagréments .	BAD/FAE et CICOS

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2 (insatisfaisant)	Le faible engagement des services hydrologiques des Etats membres du Bassin à s'ériger en corps de soutien à la CICOS pour la collecte et la gestion des données hydrologiques constitue un frein pour un ancrage financier des actions qui ont été menées dans le cadre du projet. Une question pertinente à poser est de savoir si les Etats membres allouent des budgets d'investissement et de fonctionnement suffisants qui pourraient être déployés, entre autres, pour assurer la maintenance des équipements du projet au-delà de l'apport du don FAE. En outre, la non atteinte des indicateurs de résultats (conformément au cadre logique) pour des activités telles que l'opérationnalisation des stations HYCOS, le renforcement des capacités du personnel pour l'exploitation des stations et l'entretien, la collecte et le partage des données, et la finalisation de l'étude socio-économique et sur le genre fragilisent les investissements et les acquis du projet et par conséquent, sa capacité à mobiliser des fonds auprès d'autres partenaires pour leur consolidation.

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
2 (insatisfaisant)	Le projet a permis à la CICOS de se doter de matériels et d'institutions (centre de documentation HYCOS équipé). Le personnel technique des services hydrologiques nationaux devaient bénéficier des formations prévues dans le cadre du projet, garantissant ainsi la maintenance des équipements installés ainsi que le fonctionnement du système de collecte et de dissémination mise en place. Cependant, le volet formation/renforcement des capacités pour une exploitation adéquate des dispositifs de mesures acquis dans le cadre du projet n'a pas été réalisé, compromettant ainsi la durabilité institutionnelle du projet. Egalement, les insuffisances de services hydrologiques dans les différents pays n'ont pas permis de soutenir le renforcement matériel et institutionnel opéré grâce au projet. C'est ainsi que l'installation des stations n'a pratiquement pas été faite dans aucun des pays membres. La mise en place d'un système fiable de collecte et de gestion de l'information hydrologique au niveau du bassin auquel participent tous les acteurs concernés par la gestion du bassin du Congo n'a donc pas été possible. L'appropriation des résultats du projet par les services hydrologiques nationaux est sérieusement compromise. De plus, la planification du développement du bassin souffre de l'absence des données de base issues des études socio-économiques et genre.

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2 (insatisfaisant)	Mis à part un accord cadre entre les quatre Etats membres, aucun protocole d'accord entre la CICOS et les structures nationales et régionales impliquées dans la collecte et la gestion des données et informations sur le bassin du Congo n'a été établi. De fait, la collecte des données spécifique dans les pays, la création d'un Système d'Information du Bassin du Congo (SIBCO) et la centralisation et l'analyse des données et informations collectés ne

sont que partiellement achevées. Il n'y a aussi pas d'indication que des partenariats ont été tissés avec des structures similaires telles que la SADC HYCOS.

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
--	<p>Bien que les objectifs spécifiques du projet ne soient pas totalement atteints, la création du Centre Régional HYCOS (qui s'apparente pour l'instant à un centre de documentation) est propice à la durabilité environnementale et sociale du projet. Aussi, la conduite de l'étude socio-économique et du genre a permis (même si elle n'a pas été terminée) de mettre en évidence la nécessité de prévoir des actions sexo-spécifiques lors de la mise en œuvre du plan d'action stratégique afin de remédier aux disparités de genre dans la gestion et l'utilisation des ressources du bassin. En effet, le plan d'action de prise en compte de la dimension genre constitue le 6^{ième} volet transversal du PAS, parmi lesquels le renforcement des capacités des parties prenantes, le programme d'éducation environnementale etc., qui concourent tous à la durabilité environnementale et sociale du projet. Parmi les actions stratégiques relatives à la prise en compte du Genre, on notera, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la législation et la gouvernance. Par exemple : (a) constituer des réseaux régionaux « femmes et GIRE » en Afrique ; (b) promouvoir une politique et des réformes qui lèvent les obstacles que rencontrent les femmes quant à l'accès aux ressources en eau, aux ressources foncières et à la propriété ; (c) réorienter les politiques et les programmes vers les priorités et les besoins des communautés riveraines et forestières pauvres et vulnérables (femmes, jeunes filles, peuples autochtones) - l'amélioration de la santé et de l'accès à l'hygiène et à l'eau potable pour les femmes et les enfants des différents pays qui partagent le bassin - le développement d'activités économiques autour du bassin au profit des femmes citoyennes des pays riverains - l'éducation, en stimulant par exemple l'intérêt des femmes aux études et aux emplois relatifs aux eaux et aux forêts

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) La capacité des services hydrologiques dans les quatre Etats membres du bassin de participer effectivement à la collecte et la gestion des données	1) La fonctionnalité des services hydrologiques des pays membres est une condition nécessaire pour la durabilité des actions du projet. Les Etats membres doivent doter ces services des moyens matériels, financiers et humains requis	CICOS, les quatre Etats membres du bassin du Congo
2) Installation défectueuse et non-fonctionnalité de certains équipements acquis dans le cadre du projet	2) Les acquisitions du projet en équipements et matériels « le hardware » sont nécessaires mais pas suffisants. Il faudra également investir en « software » pour tirer avantage durablement du « hardware », par exemple la formation du personnel dans la collecte et la gestion des données hydrologiques et la maintenance des dispositifs de mesure.	CICOS, Services hydrologiques des Etats membres du bassin du Congo
3) Appropriation par les Etats membres de la philosophie et la logique de « bassin partagé »	3) La signature des accords entre la CICOS et les structures nationales et régionales compétentes et la promotion des actions pertinentes favorisent l'adoption d'une logique commune de « bassin partagé »	CICOS, les quatre Etats membres du bassin du Congo
4) La vision tronquée des ressources en eau par les communautés	4) Le partage des informations et des connaissances socio-économiques du bassin avec toutes les parties prenantes contribuera à la prise de conscience par les communautés et les usagers de	CICOS, les Services compétents et les communautés des

l'eau du fleuve, de la nécessité de connaître, préserver et protéger le fleuve

Etats membres du bassin du Congo

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque/FAE

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque/FAE, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
2 (insatisfaisant)	<p>Il y a eu d'importants retards dans le traitement des dossiers, notamment la livraison des « avis de non objection » et le virement du deuxième décaissement. Les différentes requêtes formulées par le projet à l'endroit de la FAE n'ont pas toujours eu de réponses à temps. Le changement de « task manager » du projet au sein de la FAE a sans doute contribué à cette situation. En revanche, la qualité de supervision du projet par la FAE est appréciée positivement. Cependant, la FAE aurait pu être plus proactive dans ses interventions : par exemple, un suivi plus rapproché entre les différentes missions de supervision et une meilleure réactivité auraient pu minimiser des écarts entre les prévisions du projet et ses réalisations.</p> <p>L'équipe de gestion du projet a été formée aux procédures de gestion de la Banque mais seulement à mi-parcours du projet. Par conséquent, la Facilité devrait envisager de former, et de renforcer les compétences, des différents chargés de projet en management des projets, surtout dans les procédures de BAD-FAE pour l'acquisition de biens et services et le suivi-évaluation. Le nécessité de disposer d'un manuel des procédures BAD-FAE, voire même l'affectation à demeure d'un assistant technique BAD afin d'accompagner la CICOS dans la réalisation de ses missions ont été évoquées par l'équipe du projet.</p>	
<p>Commentaires à insérer par la Banque/FAE sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</p>		
Questions clés (liées à la performance de la Banque/FAE, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)		Enseignements tirés
1) Niveau de connaissances des gestionnaires du projet, notamment le coordonnateur et le responsable financier, en ce qui concerne les procédures et méthodes de gestion de la BAD	1) La formation et l'appui des agents concernés leur permettent la préparation correcte et le traitement rapide des dossiers, évitant ainsi des frustrations de part et d'autre.	
2) Réduction du temps de réaction aux sollicitations de l'emprunteur	2) Les deux parties pourront s'accorder sur un délai maximum permissible pour l'obtention de réactions d'un côté comme l'autre et améliorer ainsi l'efficacité des transactions	
3) Cession des biens et actifs du projet	3) La BAD-FAE doit donner des consignes précises quant à la cession des biens et actifs en fin du projet	

2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
2 (insatisfaisant)	<p>La CICOS a rapidement satisfait toutes les conditions préalables requises pour la mise en place effective du don et le virement du premier décaissement. Mais l'engagement relatif à la contrepartie n'a pas été totalement respecté ; c'est seulement le tiers du montant qui a été versé.</p> <p>Mais elle n'a pas réussi à mobiliser la coopération des services partenaires nationaux pour ce qui concerne</p>	

<p>l'installation des équipements de mesures hydrologiques et par conséquent, la collecte des données. Par ailleurs, les études socio-économiques et genre n'ont pas été menées jusqu'au bout, ce qui n'a pas permis de dresser une base de connaissances approfondie autour de ces questions sur le bassin.</p> <p>Les rapports d'avancement (techniques et financiers) étaient envoyés régulièrement au démarrage mais à la fin du projet on a noté des retards dans leur envoi ; sans doute conséquence des nombreux départs et mutations du personnel de la cellule de coordination du projet.</p> <p>Dans l'ensemble, le respect du calendrier a été difficile, en raison des délais et des blocages administratifs et financiers, en particulier les retards des décaissements, des approbations et des avis de non-objection, imputables peut-être à l'inexpérience du personnel du projet en procédures administratives, comptables et financiers de la BAD-FAE, d'une part, et aux changements des task managers au niveau de la FAE, d'autre part.</p>	
Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
1) Apprentissage des procédures de gestion de projets BAD-FAE	1) L'organisation des formations appropriées au démarrage du projet avec un budget prévu à cet effet, améliorera l'efficacité et l'efficience d'exécution du projet. Par la suite, l'emprunteur doit veiller à ce que ce sont les bénéficiaires de ces formations qui assumeront réellement les responsabilités au sein du projet.
2) Termes et conditions d'engagement des consultants et suivi des travaux engagés par le projet	2) L'exercice de plus de rigueur par les responsables du projet dans le suivi des prestations des consultants permet d'éviter d'éventuels dérives et désagréments et des impacts négatifs sur la réalisation des objectifs du projet

3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
	Les pays membres doivent faire activer leur services compétents respectifs pour procéder à la signature de protocoles d'accords avec la CICOS pour leur participation effective dans la collecte et la gestion de données hydrologiques. Les Etats doivent également assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien des stations hydrométriques acquises dans le cadre du projet.	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1.	1.	1.

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1) La mise en place d'un système d'observation hydrologique pilote du bassin du Congo	1) L'objectif de tester des équipements en conditions réelles et de démontrer aux décideurs les possibilités (et limites) offertes par les technologies d'acquisition automatique des données n'a pas été atteint en raison de la non-installation de ces équipements.	CICOS, Pays membres, BAD-FAE

2) Le développement des capacités nationales et régionales en matière d'évaluation, de suivi et de gestion des ressources en eau.	2) La non-installation des stations hydrologiques pilotes et la non-réalisation des formations prévues en faveur du personnel technique des services hydrologiques nationaux sur le fonctionnement et la maintenance des réseaux hydrologiques compromettent la consolidation et la durabilité des acquis du projet.	CICOS, Pays membres, BAD-FAE
3) Les capacités et les compétences du personnel en charge de l'exécution du projet	3) Le manque de formation au préalable des gestionnaires du projet relative aux procédures BAD-FAE et l'absence de manuels de procédure ont provoqué des difficultés dans la préparation et le traitement des dossiers administratifs et financiers et a conduit à des prorogations du calendrier.	CICOS, BAD-FAE
4) Disponibilité des informations fiables et amélioration des connaissances sur la situation socio-économique et les questions de genre.	4) L'inachèvement des rapports sur la situation socio-économique du bassin et sur les questions de genre des populations riveraines n'a pas permis la diffusion et capitalisation des informations actuelles à ces sujets	CICOS
5) Accords avec les pays riverains du bassin et des organisations nationales, régionales et internationales en vue de collecter et de centraliser des données, des études et des documents techniques pertinents à la CICOS	5) Le non établissement d'accords spécifiques entre la CICOS et les structures nationales et régionales détentrices des données et des informations sur le bassin a eu pour conséquence la non-réalisation de la collecte, la centralisation et l'analyse des données.	CICOS, Pays membres

2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1) La mise en œuvre des stratégies pour la gestion durable du bassin du Congo et, à terme, l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté des populations riveraines.	1) La crédibilité de telles stratégies et projets de développement dépendent largement de la qualité et la fiabilité de la base de données et d'informations sur lesquelles on s'appuie pour leur formulation. En dépit d'investissements significatifs réalisés dans ce sens, le projet n'a pas réussi à collecter et analyser des données, tant hydrologiques que socio-économiques. Des initiatives pour combler ces lacunes pourraient être prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre du PAS.	CICOS	
2) Rehaussement du niveau de fonctionnalité et des performances des services hydrologiques dans les pays membres du bassin du Congo	2) La CICOS et les services hydrologiques nationaux doivent procéder à l'installation et l'exploitation des équipements déjà acquis. Par ailleurs, ils doivent assurer la formation du personnel, le déploiement des personnes compétentes et l'allocation des budgets et moyens adéquats. C'est	CICOS et Pays membres	

<p>3)Partage et mise en commun des données et d'informations hydrologiques sur le bassin du Congo par les parties prenantes pertinentes.</p>	<p>ainsi qu'on peut garantir durablement la collecte, la transmission et l'analyse de données hydrologiques à l'échelle du bassin du Congo.</p> <p>3)Formaliser les modalités de coopération entre la CICOS et les services nationaux, régionaux et internationaux pour la collecte, l'évaluation et la valorisation des données et des informations et faire de la CICOS le centre de référence pour ce qui concerne les connaissances sur le bassin du Congo.</p>	<p>CICOS, Pays membres, Structures régionales et internationales</p>	
<p>4)Soigner davantage la préparation et l'évaluation des projets afin d'augmenter la possibilité de respect des délais d'exécution et d'éviter les conséquences de prorogations et de réaménagements budgétaires.</p>	<p>4)Une meilleure évaluation de l'adéquation entre le coût et le délai d'exécution du projet, d'une part et les objectifs, activités et résultats attendus, d'autre part est essentielle. Il faudra notamment tenir compte des délais de démarrage et d'éventuels blocages administratif et financier pour une estimation réaliste de la durée du projet. Par ailleurs, l'élaboration d'une planification rapprochée des activités et des tâches guidera l'allocation des ressources et l'exécution opérationnelle.</p>	<p>CICOS, BAD-FAE</p>	
<p>5)Formation du personnel gestionnaire du projet en procédures BAD-FAE</p>	<p>5)Prévoir la formation des gestionnaires du projet au démarrage du projet pour leur faire connaître les procédures et méthodes de gestion de la BAD et ainsi maximiser les chances d'une exécution efficiente et efficace du projet</p>	<p>CICOS, BAD-FAE</p>	
<p>6)Amélioration de la réactivité de la BAD-FAE vis-à-vis des sollicitations reçues de la part du projet</p>	<p>6)Les cadres BAD-FAE doivent faire preuve de l'assiduité dans le traitement des dossiers et la transmission de réactions et de suggestions sur les rapports et autres dossiers soumis par le projet.</p>	<p>CICOS, BAD-FAE</p>	

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	3,0
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	3
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
VOLET B : EFFICACITÉ	2,0
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	2
VOLET C : EFFICIENCE	1,67
Respect du calendrier (II.C.1)	1

Efficiency de l'utilisation des ressources (II.C.2)	2
Analyse coût-avantage (II.C.3)	--
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	2
VOLET D : DURABILITÉ	2,0
Viabilité financière (II.D.1)	2
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	2
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	2
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	--
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	2,17 (Insatisfaisant)

VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
ACC	Amélioration des capacités de la CICOS
AMCOW	Conseil des Ministres Africains de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
CCP	Cellule de Coordination du Projet
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
FAE	Facilite Africaine de l'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HYCOS	Hydrological Cycle Observing System
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, <i>New Partnership for Africa's Development</i>
OWAS	Département de l'eau et de l'assainissement de la BAD, <i>AfDB Water & Sanitation Department</i>
PAS	Plan d'Action Stratégique
PCD	Plate-forme de Collecte des Données
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SIBCO	Système d'Information du Bassin du Congo

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES
COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS)
Mai 2013

Nom	Fonction	Email
Simon SAKIBEDE	Secrétaire Général, Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui – Sangha (CICOS)	cicos_inst@cicos.info cicos_inst@yahoo.fr
Jonas Mathieu TSOUMOU	Chef de Service Administratif, Financier et Ressources Humaines	tsoumou.jonas@cicos.info jmtsoumou@hotmail.fr
Dieudonné BOSASI	Contrôleur de Gestion (ancien auditeur interne Cellule de Coordination du Projet : CCP)	bosasi55@yahoo.fr
Pacha LANDU MUANDA	Assistant Administratif	pachadekin@yahoo.fr
Eric AMVELLA	Chef de Service Comptable	amvellaeric@yahoo.fr
Prosper MUKUE	Assistant Principal	pmunkue@yahoo.fr
Damien BRUNEL	Conseiller Technique du Secrétaire Général	dbrunel.atcicos@yahoo.fr
Georges GULEMVUGA	Directeur des Ressources en Eau	
Halilou ABOUBAKAR	Chef de Service Information, Communication et Education	aboubakar.halilou@cicos.info ahalilou@yahoo.fr